

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 9 OCTOBRE 2024

**CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE***Québec, le 9 octobre 2024*

Aujourd'hui, à quinze heures quinze, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 68 Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.